

RENTREE 2024 : DEMANDE DE CHANGEMENT D'AFFECTATION
dans un collège public du Puy-de-Dôme en classe de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

INFORMATIONS A LIRE IMPERATIVEMENT

Cet imprimé vous permet de demander un changement d'établissement pour la rentrée scolaire 2024 au titre :

- cas n°1 : un déménagement. Vous souhaitez un changement d'établissement car vous changez de lieu de résidence.
- cas n°2 : une dérogation. Vous souhaitez changer d'établissement pour tout autre motif ou intégrer un parcours scolaire particulier.

Ce document doit être accompagné des pièces justificatives suivantes :

- pour les 2 cas : justificatif de domicile de moins de 3 mois (en cas de déménagement joindre le justificatif de la nouvelle adresse) + copie des bulletins scolaires des deux premiers trimestres de l'année 2023-2024 ;
- pour le cas n°2 (dérogation) : joindre également les justificatifs nécessaires en fonction du motif invoqué (cf. note d'information aux familles).

Cette demande doit être retournée au service de la DDES de la Direction académique du Puy-de-Dôme par courriel d-des-ia63@ac-clermont.fr.

Les procédures ainsi que les dates à respecter sont précisées dans la note d'information aux familles.

Vous serez avisés de la décision d'affectation de votre enfant par courrier à compter du **20 juin 2024**.

CADRE A RENSEIGNER (A, B et C)

A – INFORMATIONS GENERALES :

Nom et prénom de l'élève :

Né(e) le : Sexe :

Nom des représentants légaux :

Adresse actuelle :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Établissement fréquenté en 2023/2024 :

Classe fréquentée en 2023/2024 :

Langues vivantes étudiées : LV1 LV2

Classe demandée à la rentrée 2024 :

Tourner la page svp



B – VOTRE DEMANDE CONCERNE : renseigner la ou les partie(s) relative(s) à votre situation

– CAS N°1 : UN DEMENAGEMENT

Date du déménagement :

Nouvelle adresse à prendre en compte :

Code postal : Ville :

Collège de secteur :

Important : si vous souhaitez un autre établissement que celui de votre secteur, il s'agit d'une demande de dérogation. Vous devez alors renseigner **également** la partie 3 – demande de dérogation ci-dessous.

Pour connaître votre collège de secteur, vous pouvez vous rendre sur le site de la DSDEN 63 : <https://www.ac-clermont.fr/affectation-au-college-dans-le-puy-de-dome-123274>

– CAS N°2 : UNE DEROGATION

Collège sollicité :

Choisir le motif de dérogation invoqué (cocher la ou les cases correspondant au cas de votre enfant) :

- Elève en situation de handicap
- Elève nécessitant une prise en charge médicale à proximité du collège souhaité
- Elève susceptible d'être boursier
- Elève dont un frère ou une sœur sera toujours scolarisé(e) dans le collège souhaité à la rentrée 2024
- Elève dont le domicile est situé en limite de secteur du collège souhaité
- Elève demandant à suivre un parcours scolaire particulier (PSP)
 - section sportive scolaire (*discipline sportive choisie* :)
 - section internationale
 - classe à horaires aménagés de musique (CHAM), de danse (CHAD), de théâtre (CHAT)
 - continuité du parcours linguistique LV2 rare (*langue choisie* :)
 - pôle espoir (*discipline sportive choisie* :)
- Autres : Internat (*prendre rendez-vous avec le chef d'établissement avant le 31 mai 2024*)
 - Convenance personnelle (précisez :)

Dans l'éventualité où le nombre de places disponibles ne permettrait pas de satisfaire toutes les demandes de dérogation, celles-ci seront examinées selon l'ordre de priorité présenté ci-dessus défini au plan ministériel.

C – DATE ET SIGNATURE DES REPRESENTANTS LEGAUX :

Date : Signature :